

Avec 50% de sa superficie agricole sous forme de prairie, la Wallonie est une région verte. Pourtant, trop souvent encore, ces prairies ne sont pas gérées comme une culture à part entière. Au fil des années, surtout si elles ne sont pas gérées selon les règles de l'art, la flore prairiale va se détériorer et conduire à des pertes de rendement importantes. Cet article revient sur les différentes formules de rénovation.

David Knoden, Fourrages Mieux

Rénovation d'une prairie

Quand? Comment?

L'amélioration douce de la prairie

Dans certains cas, la rénovation n'est pas nécessaire/justifiée; une amélioration de la prairie par des techniques douces donne des résultats satisfaisants à moindre coût, tout en conservant la végétation en place. C'est sans nul doute la première voie à privilégier. L'amélioration est envisageable là où les espèces intéressantes sont dominantes. Elle consiste à mettre en oeuvre toutes les techniques assurant une bonne gestion des prairies, c'est-à-dire un mode d'exploitation et des pratiques agricoles adaptées:

- gestion de la fumure;
- gestion du pâturage;
- gestion des fauches;
- travaux d'entretien.

En règle générale, l'amélioration de la prairie est progressive, elle demande plusieurs années pour réussir. Là où les conditions pédoclimatiques sont rudes et entraînent la disparition plus ou moins rapide des espèces introduites, elle doit être privilégiée

Cependant, si le fond prairial est de trop mauvaise qualité, une rénovation s'impose. En effet, en l'absence d'espèces de qualité ou pour une meilleure valorisation des surfaces en herbe tout au long des saisons, l'introduction d'espèces sélectionnées devient nécessaire.

La décision de rénover une prairie n'a de sens que si les causes de la dégradation ont été clairement identifiées, sous peine de répéter les mêmes erreurs.



Un mélange prairie pour ensilage (ray-grass anglais intermédiaire et tardif (27 kg/ha).

La rénovation des prairies permet:

- d'augmenter la production et la qualité fourragères;
- d'obtenir des parcelles dotées d'une meilleure souffrance d'exploitation;
- d'obtenir une production plus appétente et mieux valorisée par le bétail;

- d'éviter l'envahissement du couvert par des plantes indésirables.

La décision de rénover une prairie n'a de sens que si les causes de la dégradation ont été clairement identifiées. Le cas échéant, le mode d'exploitation et les

pratiques agricoles doivent être adaptés, sous peine de répéter les mêmes erreurs et d'engendrer une perte de temps et d'argent.

En effet, la rénovation d'une prairie n'apporte pas toujours une augmentation importante de la productivité. De plus, les techniques de rénovation sont parfois coûteuses et leur réussite reste aléatoire lorsque les facteurs du milieu sont limitants.

Le choix d'une intervention demande de prendre en compte de nombreux facteurs comme le niveau de production voulu, le type d'exploitation (pâturage & fauche), le type d'animaux (races allaitantes & races laitières), etc.

Il y a une progressivité dans l'ordre des interventions possibles:

- 1) amélioration par des pratiques agricoles adaptées. Il s'agit de remettre simplement à niveau la production par des techniques culturales simples et une exploitation adaptée. Un fond prairial avec de bonnes graminées, peu de plantes indésirables et peu de trous, est une condition nécessaire à ce premier levier d'amélioration.
- 2) sursemis d'espèces agressives. Lorsque les trous dans le couvert sont plus importants (minimum 10 % de sol nu) mais que le fond prairial vaut la peine d'être conservé avec au moins 30 % de «bon-



Un nouveau semis de prairie à la volée



Un ressemis sans labour avec semoir Vredo

nes» graminées, le sursemis peut être envisagé. Cette technique apparaît comme un compromis entre le maintien de la production et les exigences techniques et économiques de l'éleveur.

3) rénovation totale avec ou sans labour. Lorsqu'il reste moins de 30 % de bonnes graminées capables de se développer, lorsque le rendement de la prairie est insuffisant, lorsque les vides dans le couvert sont colonisés par des plantes indésirables qui diminuent fortement la valeur fourragère de la prairie, une rénovation par ressemis s'impose.

Plus il y a de trous et d'espèces indésirables au détriment des espèces intéressantes, plus la technique de rénovation est lourde.

- surtout des conditions climatiques (température, humidité, luminosité);
- de la flore en place (ex.: les agrostides possèdent des propriétés anti-germinatives sur les plantes voisines);
- des espèces et variétés sursemées;
- de l'importance des vides;
- dans une moindre mesure, de la technique de sursemis.

Une intervention peut être envisagée lorsque que le couvert comporte minimum 10 % de sol nu, ce qui correspond sur 1 m² à des vides équivalents à la surface d'une assiette ou d'une grosse bouse. Elle doit être réalisée avant que les vides ne soient comblés par des espèces non souhaitées.

La réussite d'un sursemis est largement influencée par les conditions climatiques intervenant après sa mise en oeuvre. Des conditions arrosées favorisent une germination rapide des espèces sursemées. A l'inverse, une période de sécheresse après le sursemis est un facteur d'échec.

L'accès à la lumière des jeunes plantules est essentiel; il faut agir sur une végétation rase (5 à 7 cm de hauteur), avant le démarrage de la végétation, après un pâturage ras ou après une fauche.

Préalablement au sursemis:

- une pulvérisation de glyphosate peut être envisagée à faible dose (0,3 à 0,5 l/ha de produit à 360

Les techniques de rénovation

Deux grandes techniques de rénovation des prairies sont envisageables:

- le sursemis sans interruption complète de la pousse;
- la rénovation totale avec destruction complète du couvert végétal.

Le sursemis

En quoi consiste un sursemis?

Le sursemis vise à renforcer ou à compléter la flore d'une prairie. Appelé aussi «regarnissage», il permet d'introduire dans le fond prairial une part variable d'espèces sélectionnées amélioratrices. En préservant l'essentiel de la végétation existante, il permet un maintien de la production pendant l'opération. Cette technique vise des prairies dont la flore est dégradée et/ou comportant des vides.

Réussir un sursemis

La réussite d'un sursemis est aléatoire car elle dépend:



Le sursemis des prairies



Objectifs

- Maintenir un couvert végétal dense et appétant
- Coloniser les vides avec des espèces bien valorisées par les animaux

Seuil d'intervention

- Des vides équivalents à une assiette au m² (1dm²/m²)
- Une végétation diffuse, des espaces visibles entre plantes fourragères
- Après un désherbage sélectif, des dégâts de rongeurs ou de sangliers

Réussir le sursemis

- Intervenir tôt (reprise de la végétation) pour limiter la concurrence
- Agrandir les trous par un hersage énergique (pâturin, agrostide, renouée...)
- Semer à la volée avec herse étrille, en ligne avec semoir type Vredo ou avec le matériel présent sur l'exploitation
- Rouler le semis directement pour un bon contact entre la graine et le sol
- Faire pâturer si possible jusqu'à la levée des jeunes pousses
- Pas d'azote avant le sursemis pour ne pas favoriser le couvert en place
- N'utiliser que des espèces et des variétés agressives (RGA-TB)
- Idéalement sursemer régulièrement une faible dose (< 10 kg/ha) sinon :
 - 10 % vide = 10 kg/ha
 - 20 % vide = 20 kg/ha
 - + 20 % vide = 25 kg/ha
 - TB: 4 kg/ha



Prairie dégradée par les rongeurs



Choix des semences: conseil de Fourrages Mieux



Semoir Aitchinson



Semoir Vredo



Herse étrille avec semoir



Semences mélangées dans le lisier



Rouler le sursemis directement



Faire pâturer si possible jusqu'à la levée des graminées



Faucher précocement pour donner de la lumière au semis

g/l de matière active) afin de lutter contre le pâturen annuel et de limiter la concurrence des autres espèces en place. Un délai de minimum 15 jours est à respecter entre la pulvérisation et le sursemis; • un traitement herbicide sélectif peut être réalisé afin de lutter contre les plantes indésirables*, tout en respectant les «bonnes» graminées et légumineuses en place. Dans ce cas, le sursemis a pour but de combler les vides créés volontairement.

Il peut être utile d'effectuer un griffage du sol (un à deux passages de herse étrille) afin d'agrandir les vides, de détruire certaines plantes (pâturen commun, pâturen annuel, mouron), mais surtout de générer de la terre fine indispensable à l'implantation des semences.

Un sursemis effectué à l'aide d'espèces et de variétés agressives, c'est à dire rapides à l'implantation, permet de maximiser les chances de développement des semences. Certaines variétés de ray-grass anglais et de trèfle blanc sont très bien adaptées pour le regarnissage des prairies permanentes pâturées. En prairie temporaire de fauche, le choix s'oriente vers des espèces telles que le ray-grass d'Italie, le ray-grass hybride, le ray-grass anglais ou le trèfle violet. La fléole et le dactyle ne sont pas employés en sursemis car il s'agit d'espèces très peu agressives. Les itinéraires peuvent faire appel au matériel d'exploitation comme à des outils plus spécialisés. Le sursemis est réalisé soit à la volée (p. ex. herse étrille équipée d'un semoir), soit en ligne à l'aide d'un semoir spécifique (p. ex. Vrédo, Aitchinson). Le matériel n'a qu'une influence secondaire sur la réussite de l'opération.

Le sursemis est réalisé à raison de 10 à 20 kg/ha de semences. Un dosage plus élevé n'est pas un facteur de réussite. Il peut même s'avérer opportun d'effectuer plusieurs sursemis la même année en moindre dosage (p. ex. 2 passages de 5 à 10 kg/ha), afin de multiplier les fenêtres climatiques. A cet égard, notons qu'il est utile de disposer en permanence d'un stock de semences à la ferme afin d'intervenir dès que les conditions climatiques sont favorables.

Le sursemis peut aussi être réalisé périodiquement à la faveur d'un étaupinage ou d'un hersage.

Le contact étroit des semences et de la terre est favorisé par le rouleau. Le piétinement du bétail peut jouer le même rôle.

Afin de limiter au maximum le développement du couvert en place et d'éviter que les plantules ne soient étouffées, tout apport d'azote est proscrit, et le gazon est maintenu ras (5 à 7 cm de hauteur), p. ex. par un pâturage. Une fois que les plantules ont levé, les animaux sont retirés de la parcelle pour éviter qu'ils ne les arrachent en broutant. Le pâturage sera

de nouveau possible dès le stade 4 feuilles du jeune semis (début tallage).

A quelle période?

Le sursemis d'une prairie peut être envisagé tout au long de la période de végétation. Les deux périodes les plus propices sont le début du printemps et la fin de l'été. La condition essentielle de succès est la présence de suffisamment d'humidité pendant le processus de germination.

Au printemps, l'intervention est réalisée juste avant le démarrage de la végétation, soit vers mi-mars à mi-avril selon les régions. Trop tôt, le risque de gelées tardives est encore très présent. Trop tard, l'herbage en pleine croissance concurrence les jeunes plantules. En plein été, le sursemis est déconseillé en période de sécheresse (risque de dessèchement du lit de semis). Fin de l'été, entre fin août et début septembre, les conditions hydriques redeviennent en principe favorables, les jeunes plantules sont moins concurrencées par la végétation en place et par les levées spontanées de graines présentes dans le sol. Trop tard, il y a un risque que les plantules soient détruites par le gel. Le trèfle blanc p. ex. doit avoir atteint le stade 3 feuilles, les graminées le stade 4-5 feuilles.

Remarque

Les légumineuses de prairies sont bien adaptées au semis de printemps car il s'agit de plantes dites «de jours longs». La photopériode leur est alors favorable et facilite leur installation dans les vides du couvert. Il est déconseillé de les sursemer après le mois d'août.

La rénovation totale ou le ressemis

La rénovation totale, appelée aussi ressemis, est indiquée lorsque la flore d'une prairie est très dégradée et qu'elle contient moins de 30 % de «bonnes» graminées.

Elle implique la destruction préalable du couvert en place, soit par voie mécanique, soit par voie chimique.

Destruction du couvert

Par voie mécanique

Le sol des prairies permanentes se caractérise par une couche superficielle très riche en matière organique, favorable au développement végétal. A cet égard, il est souhaitable de préserver sa structure autant que possible.

Un travail superficiel du sol, à 5 cm de profondeur, est en général suffisant pour préparer un lit de germination favorable à la levée des semences. Il est effectué sur un gazon suffisamment court (5 à 10 cm) à l'aide d'un outil animé par une prise de force (fraise, herse rotative, rotavator, etc.). La progression doit être lente avec une vitesse de rotation élevée.

Une attention particulière est portée aux conditions pédoclimatiques afin de préserver autant que possible la structure et la portance du sol (conserver une bonne aération, éviter la formation d'ornières, etc.). Le principal inconvénient de cette méthode est que la végétation initiale n'est jamais détruite à 100 %. A court terme, il y a un risque de repousses d'espèces indésirables.

La technique du «faux-semis» (voir encadré) permet de pallier à cet inconvénient.

Remarques

- Un apport de lisier permet de stimuler les micro-organismes du sol et d'ainsi accélérer la dégradation du gazon. La technique consiste à effectuer un premier travail du sol à 5 cm de profondeur. 12 à 15 m³/ha de lisier sont ensuite épandus et incorporés par un second travail du sol un peu plus profond (7 à 8 cm). Le semis a lieu 7 à 10 jours plus tard;
- La destruction du couvert en place par voie mécanique est déconseillée en présence de plantes non souhaitées dont la propagation s'effectue par fragmentation des racines ou des rhizomes (rumex, pissenlit, chardon, renoncule rampante). L'application préalable d'un herbicide semble alors indispensable.

Par voie chimique

La destruction du couvert en place par voie chimique est réalisée à l'aide d'un herbicide total pas ou peu rémanent (p. ex. glyphosate).

En cas d'une forte pression de plantes indésirables, un herbicide sélectif peut lui être ajouté afin d'augmenter l'efficacité du traitement. Le délai à respecter avant d'effectuer le semis est alors plus long.

Il est conseillé de traiter l'herbage en arrière-saison (octobre), de manière à favoriser sa décomposition hivernale par l'activité biologique (lombrics) et le climat, et de réaliser le semis au printemps. Il est courant de réaliser un pâturage ou une fauche 10 à 20 jours avant le traitement herbicide.

Une autre alternative est le traitement de printemps en période de croissance active de la végétation. Le semis a lieu 10 à 15 jours après le traitement.